SED

2019
2020

Carnet
de l'étudiant-e

Université Toulouse Jean Jaurès - Service d'Enseignement à Distance
5 allées Antonio Machado 31058 Toulouse cedex 9
Tel : +33 (0)5 61 50 37 99 - Mail : contact.sed@univ-tlse2.fr – Site : sed.univ-tlse2.fr
Reproduction et diffusion interdites sans l'autorisation de l'auteur-e

UNIVERSITÉ TOULOUSE Jean Jaurès

Sommaire

Les supports pédagogiques 4

Les examens 6

Qui contacter 7

Se connecter à l'ENT 8

Les journées de regroupements 10

Le calendrier universitaire 11

Infos pratiques 12

Se repérer 13

Vos prises de notes 14

SED

Vous trouverez dans ce carnet l'essentiel des informations qui vous seront nécessaires pour votre année universitaire au SED.

Prenez le temps de lire ce carnet et surtout conservez-le tout au long de l'année.

Vous y trouverez des informations sur l'accès aux enseignements, les examens, se connecter à l'ENT, les regroupements, le calendrier universitaire, le plan de l'université et les contacts mail, téléphone et adresse postale pour nous joindre.

Pour tout contact avec le SED, merci de nous communiquer votre nom, prénom et surtout votre numéro étudiant.

Le numéro étudiant correspondant au 8 derniers chiffres de l'identifiant lisible sur votre carte d'étudiant-e délivrée par l'université.

Les supports pédagogiques

LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE

- **Accès aux ressources pédagogiques sur IRIS_SED**

Mise en ligne de tous **les supports pédagogiques** des UE (Unités d'Enseignement) du SED en fonction des semestres, accessibles par l'ENT (voir p 8-9).

*Les UE sont référencées comme suit : *codeUE_SED*
*Exemple : *SO00101V_SED*

Les cours et compléments sont accessibles **à partir du 23 septembre 2019 pour le 1er semestre et du 20 janvier 2020 pour le 2e semestre** et sous condition de la saisie effective de votre inscription à l'UT2J et au SED.

Les étudiant-e-s doivent absolument se connecter régulièrement aux UE SED de la plateforme pédagogique IRIS_SED afin de suivre la mise en ligne éventuelle, selon les UE, des ressources pédagogiques complémentaires.

Les ressources pédagogiques complémentaires seront disponibles uniquement sur IRIS_SED, il n'y aura pas d'envoi postal.

Des activités et informations diverses sont proposées en complément des ressources pédagogiques : forums, chat, devoir, test, tutorat en ligne, classes virtuelles (pour certaines UE) ainsi que des **ressources audio ou vidéo** (pour certaines UE) : sous forme de fichiers, **elles sont uniquement** disponibles sur la plateforme IRIS_SED.

• Les documents imprimés

La partie imprimée des cours n'est envoyée aux étudiants-e-s qu'après la fin de la période d'inscription au SED (début novembre pour le 1er semestre et fin février pour le 2e semestre)*

Attention, ce ne sont pas vos seuls documents de travail, l'intégralité des ressources pédagogiques se trouvent sur la plateforme IRIS_SED.

*Les documents imprimés sont livrés par la Poste à l'adresse indiquée sur votre dossier d'inscription au SED, sous réserve que vous ayez renseigné exactement et donné toutes les précisions nécessaires au bon acheminement de ces documents.
Il n'est procédé à aucune reéxpedition en cas de non réception.

• Les devoirs

Des devoirs peuvent vous être proposés par les enseignant-e-s pour certaines UE.

Les devoirs numériques sont à récupérer et ensuite à déposer dans l'UE concernée sur la plateforme IRIS_SED.

Dans le cas où l'enseignant demande un devoir sur papier, celui-ci devra être renvoyé **directement aux enseignant-e-s, accompagnés obligatoirement d'une fiche-devoir** dûment renseignée (fiche directement téléchargeable depuis nos UE sur la plateforme IRIS_SED), pour faciliter le traitement et permettre la réexpédition du devoir corrigé.

Tout devoir papier transmis à l'enseignant-e sans cette fiche devoir ne pourra être retourné.

L'étudiant-e boursier-e doit obligatoirement participer aux activités relevant de sa formation.

Les examens

Les examens de la session 1 sont **semestriels** pour tous les étudiant-e-s de l'université inscrit-e-s en contrôle terminal.

Les examens de la session 2 se dérouleront au mois de juin 2020.
Les étudiant-e-s du SED relèvent obligatoirement de la modalité « Contrôle Terminal » et non du contrôle continu.

La gestion et l'organisation des examens sont de l'unique responsabilité des UFR.

Le calendrier des examens est publié sur le site de l'université en page d'accueil rubrique « Formation Insertion » « Inscriptions / Scolarité » « Examen » un mois avant le début des épreuves. Il devra être consulté avec attention car il renseigne sur les dates, horaires et lieux de chaque épreuve.

Aucune convocation ne sera envoyée aux étudiant-e-s

LES PÉRIODES D'EXAMENS

- **1re Session**

  1er semestre : du 06/01/2020 au 18/01/2020*
  2e semestre : du 04/05/2020 au 18/05/2020*

- **2e Session**

  1er et 2e semestre : du 15/06/2020 au 27/06/2020*

  * Dates susceptibles de modifications

Voir le calendrier officiel page 11
Vous pouvez consulter le texte de la Charte du contrôle des connaissances (modalités, déroulement, compensation, refus de compensation, épreuve de remplacement etc.) les règles de passage en année supérieure, le calendrier universitaire sur le site de l'université : **www.univ-tlse2.fr**

Qui contacter

- **Vous changez d'adresse, vous constatez une erreur dans les ressources pédagogiques.**

Adressez-vous au **SED**, dans les plus brefs délais, en précisant votre numéro d'étudiant-e :

Par courrier : Université Toulouse - Jean Jaurès
Campus Mirail
Service d'Enseignement à Distance
5, allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9

Par courriel : contact.sed@univ-tlse2.fr (uniquement à cette adresse email)

Par téléphone : 05 61 50 37 99

- **Vous rencontrez un problème d'inscription, dispense, validation d'acquis, date d'examen, chevauchement d'examens, relevé de notes, situation universitaire...**

Adressez-vous au secrétariat du département dont dépend votre diplôme (et non pas au SED), en précisant votre numéro d'étudiant-e. Les coordonnées des départements sont disponibles sur le site de l'Université : www.univ-tlse2.fr.

- **Vous rencontrez un problème de compréhension du cours, de démarche pédagogique, d'interrogation sur les devoirs ou sur la correction, de bibliographie, de modalités du contrôle des connaissances...**

Adressez-vous directement à **l'enseignant-e :**
- Par courrier, en lui écrivant dans le département de rattachement,
- Par courriel ou par téléphone s'il a communiqué ses coordonnées à l'intérieur du cours.
- Sur le forum par l'intermédiaire de la plateforme pédagogique IRIS_SED.

Important : merci de signaler au SED par mail (contact.sed@univ-tlse2.fr), toute modification d'inscription effectuée dans votre UFR.

Se connecter à l'ENT

Chaque étudiant-e, dès qu'il/elle est inscrit-e, bénéficie d'un accès à l'ENT (Espace Numérique de Travail) et à la plateforme pédagogique IRIS.

L'ENT est un ensemble de services numériques utiles pour vos études : infos pédagogiques, accès à vos cours, à votre dossier administratif, etc...

L'université vous donne une adresse mail étudiant (prenom.nom@etu.univ-tlse2. fr) à utiliser dès la rentrée pour tout échange avec l'ensemble des composantes de l'université.

Il faut alors vous rendre sur le site de l'UT2J : **www.univ-tlse2.fr**

1 - Cliquez sur « ENT »

Si vous avez déjà créé votre compte au titre de l'année universitaire 2018-2019, votre identifiant et mot de passe restent identiques, donc vous n'avez pas besoin d'activer un autre compte.

2 - Puis rubrique « j'active mon compte » pour la 1re connexion

Dans le cas d'une première connexion vous devez activer votre compte :
Cliquez sur **« J'active mon compte »**

Votre nom d'utilisateur sera votre « prénom.nom », à saisir en minuscule et sans accent. Pour les noms ou prénoms composés mettre un - entre les deux.

Exemple : Marie-Amélie De Georgi, **tapez :** marie-amelie.de-georgi

Vous pouvez aussi saisir votre numéro d'étudiant-e.

N'oubliez pas d'accepter la charte après l'avoir ouverte.

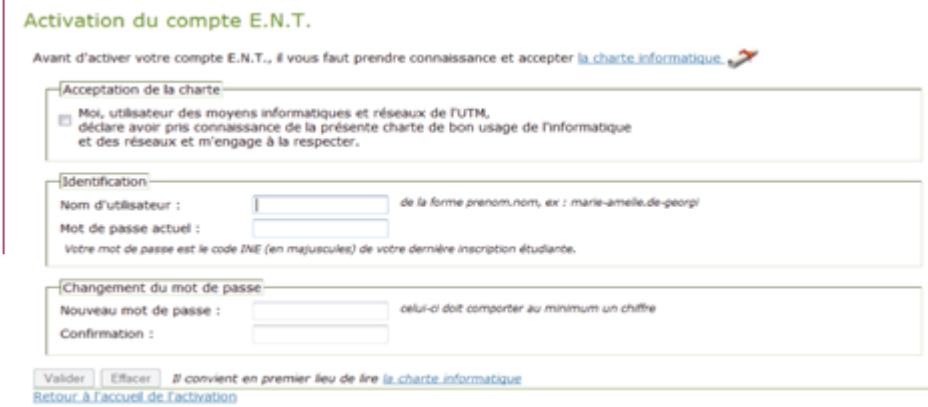

Votre mot de passe sera votre numéro INE qui figure sur votre carte d'étudiant-e ou sur le certificat de scolarité ; attention, ce code comporte parfois des lettres que vous devez saisir en majuscule.
Veillez à ne pas confondre le chiffre o et la lettre O.

Ensuite vous allez pouvoir changer votre mot de passe « Nouveau mot de passe » qui doit contenir au minimum dans la suite de caractères un chiffre ; ne pas oublier de le confirmer et valider.

3 - Pour les connexions futures

Cliquez directement sur : **« Je me connecte à l'ENT »**
Saisissez votre identifiant (prénom.nom en minuscules) et le mot de passe que vous avez choisi lors de l'activation de votre compte.

Les journées de regroupements

Les enseignant-e-s intervenant au SED proposent des regroupements à l'attention des étudiant-e-s ayant choisi l'enseignement à distance.

Ces regroupements sont des réunions sur une demi-journée, une journée ou plusieurs, destinées aux étudiant-e-s de la discipline. Ils peuvent pour certaines disciplines être sous forme d'animation pédagogique en ligne sur la plateforme IRIS_SED.

Toutes les disciplines n'organisent pas des regroupements.

Ces regroupements se déroulent à l'Université. Ils peuvent intervenir en semaine ainsi que le samedi et ne supposent pas une inscription particulière.

Ils ne sont pas obligatoires, sauf pour les étudiant-e-s boursier-e-s, mais sont évidemment fortement recommandés à tous les étudiant-e-s à distance car ils sont un atout supplémentaire dans la réussite de votre année universitaire.

Les enseignant-e-s sont nombreux à se mobiliser et à s'investir, votre présence est vivement souhaitée.

Les regroupements peuvent proposer des contenus différents selon les enseignant-e-s : un cours, l'approfondissement d'un thème, un travail dirigé, une discussion libre...

Les informations concernant ces regroupements sont diffusées sur le site du SED :
http://sed.univ-tlse2.fr dans la rubrique « Regroupement »
dès la rentrée universitaire et sont actualisées en cas de changements éventuels.

Aucun document d'information sur les regroupements ne sera envoyé par voie postale.

Les regroupements étant susceptibles de changements (salle, date...) **il est indispensable de consulter régulièrement le site du SED dans les « Actualités »** et la rubrique « Regroupements » pour vérifier qu'aucune modification n'est intervenue.

Le calendrier universitaire

Adopté en CFVU le 14 février 2019 et en CA le 12 mars 2019

Activités pédagogiques 2019-2020 du 02 septembre 2019 au 30 juin 2020[1]
Le calendrier des activités de prérentrée sera précisé sur le site web de l'université

1er semestre du 23 septembre 2019 au 19 janvier 2020
Suspension des activités pédagogiques :
Du 26 octobre 2019 au soir au 04 novembre 2019 au matin
Du 21 décembre 2019 au soir au 06 janvier 2020 au matin

Examens semestre 1 :
(Contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)
Du 06 janvier 2020 au 18 janvier 2020[2]

2e semestre du 20 janvier 2020 au 18 mai 2020
Suspension des activités pédagogiques :
Du 15 février 2020 au soir au 24 février 2020 au matin
Du 04 avril 2020 au soir au 20 avril 2020 au matin

Examens semestre 2 :
(Contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)
Du 04 mai 2020 au 18 mai 2020[2]

Session 2 (semestre 1 et 2) du 02 juin 2020 au 27 juin 2020
(Contrôle continu et contrôle terminal)
Dispositif de soutien semestre 1 : du 02 juin 2020 au 06 juin 2020
Dispositif de soutien semestre 2 : du 08 juin 2020 au 13 juin 2020
Examens session 2 : du 15 juin 2020 au 27 juin 2020[2]

[1] Possibilité de soutenir des mémoires ou rapports de stage jusqu'au 30 septembre dans le respect du calendrier défini par chaque composante et sous réserve de l'évolution de la réglementation.

[2] Les examens d'**informatique**, du **SUAPS** et de la **DA VPE** sont suceptibles de se dérouler en dehors de cette période .

NB : le calendrier des Licences pro, de certains masters 2, des préparations concours, des certifications, des formations rattachées aux instituts et écoles internes, des formations LEA et MIASHS, des formations rattachées aux sites délocalisés des UFR et des formations rattachées au Service de la formation Continue peut faire l'objet d'adaptations spécifiques.

Infos pratiques

Courriel : contact.sed@univ-tlse2.fr

Téléphone accueil : 05 61 50 37 99

Adresse postale :

Université Toulouse - Jean Jaurès
Service d'Enseignement à Distance
5 allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

Site internet :

sed.univ-tlse2.fr

Horaires d'ouverture :

En journée continue du lundi au vendredi : de 8h30 à 16h30

Rappel, périodes des examens :

Session 1 :
1er semestre : du 06/01/2020 au 18/01/2020
2e semestre : du 04/05/2020 au 18/05/2020
Session 2 :
1er et 2e semestre : du 15/06/2020 au 27/06/2020

Périodes dans les UFR

Semaine de modification :
Du 07/10/2019 au 10/10/2019

Semaine de réorientation :
Du 07/01/2020 au 10/01/2020

Périodes d'inscription du SED

Période d'inscription annuelle au SED :
Du 02/09/2019 au 31/10/2019

Période d'inscription au SED dans le cadre des réorientations :
Du 06/01/2020 au 31/01/2020

Se repérer SED

Vos prises de notes

L'équipe du SED
vous souhaite une excellente
année universitaire 2019-2020